

**1969/1970** (Arrêtés 29 janvier 1969 et du 22 août 1969)

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Groupe A : Académie de : Lille, Amiens, Caen, Rouen, Orléans, Paris, Reims, Nancy, Strasbourg, Dijon, Besançon, Lyon, Grenoble

Rentrée scolaire des enseignants	Rentrée scolaire des élèves	Toussaint	Noël- Jour de l'An	Mi-Février	Pâques	Début des vacances d'été
	Pour les enseignements pré-élémentaires, élémentaires et de fin d'études primaires : le lundi <b>[08-09-1969]</b> Pour les autres enseignements relevant de la direction générale de la Pédagogie, des Enseignements scolaires et de l'Orientation, à l'exclusion des classes préparatoires aux concours d'entrée aux grandes écoles : le lundi <b>[15-09-1969]</b>	Du samedi <b>[25-10-1969]</b> au lundi <b>[03-11-1969]</b>	Du samedi <b>[20-12-1969]</b> au lundi <b>[05-01-1970]</b>	Du mardi <b>[03-02-1970]</b> au jeudi <b>[12-02-1970] *</b>	Du samedi <b>[21-03-1970]</b> au lundi <b>[06-04-1970]</b>	Le samedi <b>[27-06-1970]</b>

Groupe B : Académie de : Rennes, Nantes, Poitiers, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Aix-en-Provence

Rentrée scolaire des enseignants	Rentrée scolaire des élèves	Toussaint	Noël- Jour de l'An	Mi-Février	Pâques	Début des vacances d'été
	Pour les enseignements pré-élémentaires, élémentaires et de fin d'études primaires : le lundi <b>[08-09-1969]</b> Pour les autres enseignements relevant de la direction générale de la Pédagogie, des Enseignements scolaires et de l'Orientation, à l'exclusion des classes préparatoires aux concours d'entrée aux grandes écoles : le vendredi <b>[15-09-1969]</b>	Du samedi <b>[25-10-1969]</b> au lundi <b>[03-11-1969]</b>	Du samedi <b>[20-12-1969]</b> au lundi <b>[05-01-1970]</b>	Du mardi <b>[10-02-1970]</b> au jeudi <b>[19-02-1970] *</b>	Du samedi <b>[21-03-1970]</b> au lundi <b>[06-04-1970]</b>	Le samedi <b>[27-06-1970]</b>

Autres congés ou modifications du calendrier (Circulaire n° 70-187 du 8 avril 1970) :

- Vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 mai 1970 : Congés
- Jeudi 7 mai 1970 (Ascension) : Congé
- Vendredi 8 mai 1970 : Cours
- Lundi 18 mai 1970 (Pentecôte) : Congé

\* « Le jour de la rentrée scolaire après le petit congé de février 1970 étant un jeudi, l'emploi du temps ce jour-là dans les établissements préscolaires et élémentaires sera celui du mercredi. Dans les établissements d'enseignement de second degré, aucune modification ne sera apporté à l'emploi du temps du jeudi » (Circulaire n° IV 70-24 du 12 janvier 1970)